

COMITE D'ADMINISTRATION

-oOo-

Séance du 23 octobre 2024

A 16h00 – Espace d'activités,
Place de Bourgogne 50130 Cherbourg-en-Cotentin

N° DEL_2024_013

**Signature de la convention « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité »
avec la Caisse d'Allocation Familiale de la Manche.**

Etaient présent(e)s :

- **Monsieur Dominique HEBERT** – Maire adjoint en charge de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques, du PESL, de l'enfance, de l'éducation, de la Réussite Educative et de la restauration scolaire, Président de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin (AR_2021_CECC-01),
- **Madame Lydie LE POITTEVIN** – Maire Adjointe en charge de la santé, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes,
- **Madame Valérie VARENNE** – Maire Adjointe en charge des Solidarités et du CCAS,
- **Monsieur Grégory MARCO** – Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ouest,
- **Madame Stéphanie COUPE** - Conseillère municipale, désignée par le Conseil Municipal,
- **Monsieur Didier PERRIER** – Conseiller Municipal, désigné par le Conseil Municipal,
- **Madame Bernadette MILLE** – Personnalité qualifiée – désignée par Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
- **Monsieur Patrick TESSON** – Sociétaire,
- **Madame Marie-Odile DUBOST** – Sociétaire.

Etaient excus(é)es :

- **Monsieur Benoit ARRIVE** – Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
- **Madame Anne AMBROIS** – Maire Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux, du CLSPD, de la Politique de la Ville et de la parentalité,
- **Monsieur Hubert COURTEILLE** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ville,
- **Monsieur Daniel JOUANNE** – Sociétaire,
- **Madame Maryline HAIRON** – Sociétaire.

I-EXPOSE

La Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin met en place des clubs « Coup de pouce » LECTURE dans certaines écoles de Cherbourg-en-Cotentin.

De son côté la branche famille de la sécurité sociale poursuit l'ambition de soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants, à travers les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). Leurs singularité au croisement de l'accompagnement à la scolarité, des activités culturelles, de l'appui aux relations parents/école doit cependant être renforcé par un financement plus en lien avec ces exigences.

Après examen du dossier, la CAF de la Manche considèrent que les clubs « Coup de pouce » LECTURE répondent aux objectifs des CLAS.

Il est donc proposé de signer la convention CLAS avec la CAF de la Manche.

II-DELIBERATION DU COMITE D'ADMINISTRATION

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret N° 2005-637 du 30 mai 2005.

Les membres du Comité d'Administration, après en avoir délibéré, décident,

d'autoriser le président à signer la convention.

Président de la Caisse des Ecoles
de Cherbourg-en-Cotentin
(N°AR_2021_CECC -01)

**CHERBOURG-EN-COTENTIN
CAISSE DES ECOLES**


Dominique HEBERT

Pour : 9
Contre : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0